

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de l'Elevage



Agence Nationale de la Statistique et de
l'Analyse Démographique et
Economique



RECENSEMENT GENERAL DE L'ELEVAGE
(RGE)

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE

Décembre, 2024

1. Contexte et justification

Notre pays a lancé son premier Recensement Général de l'Elevage à partir de 03 Juillet 2024, et ce conformément aux recommandations de la FAO invitant tous les pays membres à organiser un RGE pour le suivi de la situation de sécurité alimentaire des pays.

L'objectif principal de cette opération est de rendre disponibles et accessibles des données fiables nécessaires à la conception, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques de développement de ce secteur.

A cet effet, le Ministère de l'Elevage a signé avec le Ministère de l'Economie et du Développement Durable une convention portant sur la réalisation d'un Recensement Général de l'Elevage à travers l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), et ce conformément aux normes et standards internationaux en la matière tout en prenant en compte les spécificités du contexte mauritanien. Un appui technique a été également mis en place par la FAO pour apporter un éclairage méthodologique en tenant compte des acquis des projets et initiatives précédentes.

Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de cette opération s'est effectuée en trois grandes phases interdépendantes :

- A. La Phase préparatoire : elle concerne l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires, la mise en place des structures de pilotage et d'exécution, la recherche et la mobilisation de financements, la finalisation des documents techniques, les activités de cartographie censitaire et la réalisation du recensement pilote ;
- B. La phase de dénombrement : elle comprend la mise en place de la logistique, la sensibilisation, la collecte des données et la réalisation de l'enquête post-censitaire ;
- C. La phase de traitement, d'analyse et de dissémination : elle concerne l'exploitation et le traitement des données, l'évaluation de la couverture des opérations du dénombrement et de la qualité des données, l'analyse, la publication et la diffusion des résultats.

2. Approches méthodologiques

La réalisation du Recensement Général de l'Elevage (RGE) s'appuie sur le référentiel méthodologique développé dans le cadre des Directives Techniques du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture 2020 de la FAO, en tenant compte des spécificités du contexte mauritanien.

(i) Couverture géographique et méthodologique :

Ainsi, la démarche retenue pour la réalisation du Recensement Général de l'élevage consiste à collecter des données structurelles clés à travers un dénombrement exhaustif de toutes les exploitations pastorales sur l'ensemble du territoire national.

Le RGE a couvert les différents modes d'élevage (traditionnel et moderne) et systèmes d'élevage existants (sédentaire, nomade et transhumant). Cette opération concerne toutes les espèces animales domestiques (camelins, bovins, petits ruminants, volailles, équins et asins).

La démarche du recensement consiste à collecter des données structurelles clés par dénombrement exhaustif du cheptel national, couvrant toutes les typologies d'élevage. Ces données portent sur les caractéristiques des animaux, le profil du propriétaire, l'emploi, les effectifs ainsi que la production laitière

Les données du RGE ont été collectées directement auprès des exploitations pastorales (ménages ruraux, urbains, péri-urbains), des entreprises pastorales (fermes et exploitations péri-urbaines) et des troupeaux transhumants. Il a été procédé au classement des formes d'élevage en typologies opérationnelles à des fins statistiques. On distingue principalement des formes d'élevage fixes et mobiles.

(ii) Période de référence retenue

Dans l'idéal, il est préférable que le dénombrement des animaux ***ne dure pas plus d'un mois*** car un recensement prolongé augmenterait le risque d'omissions et de doublons.

La période de référence la mieux indiquée pour le recensement de l'élevage est la période des fortes chaleurs où les animaux se rendent régulièrement aux points d'eaux pour s'abreuver selon un rythme d'abreuvement bien défini. Ainsi, il a été retenu :

- **Juillet - Août** : collecte des données sur le cheptel présent sur le territoire national pendant une durée d'un mois, période durant laquelle les animaux peuvent être observés plus facilement aux points d'eau ;
- **Août - Septembre** : recensement des transhumants transfrontaliers se trouvant en dehors du pays, à leur retour aux points de passage transfrontaliers, également sur une durée d'un mois."

(iii) Modes et lieux d'observations

Le comptage visuel semble être la méthode la plus fiable mais elle relève presque de l'impossible étant donné la mobilité des animaux, la taille généralement importante des troupeaux et la mentalité des éleveurs. Les animaux seront observés au niveau des fermes, ménages, zones péri-urbaines, axes routiers, points d'eau et points de passage transfrontaliers selon la typologie :

- **Elevage intensif (Exploitation moderne)** : L'élevage intensif est localisé généralement dans des fermes en périphérie des grandes agglomérations urbaines ou à côté des centres de consommation (de lait ou de la viande). Leurs lieux d'observations est la ferme et le questionnaire sera administré directement au premier responsable présent ;
- **Elevage semi-intensif des ménages urbains** : c'est l'élevage de ménages urbains dont l'activité principale n'est pas forcément l'élevage mais qui

élèvent des animaux domestiques (bovins, ovins, caprins, volaille et équins). L'unité d'observation est le ménage possédant des animaux dans la concession ;

- **Elevage semi-intensif urbain et péri-urbain (exploitations urbaine et péri-urbaines) :** Il est pratiqué autour des grands centres urbains, le long des routes goudronnées et proches des centres de consommation (lait) et de commercialisation (petits ruminants). L'unité d'observation est l'exploitation au niveau de son lieu de production ;
- **Elevage extensif des ménages pastoraux ruraux sédentaires :** c'est l'élevage de ménages ruraux sédentaires dont l'activité principale ou secondaire est l'élevage. Les animaux vont paître dans les environs pour revenir le soir dans un endroit aménagé ou en dehors de la concession. L'unité d'observation est le ménage pastoral ;
- **Marchés de bétail :** Il s'agit de marchés permanents bien localisés. L'unité d'observation est le vendeur au sein du marché.
- **Élevage extensif transhumant :** les ménages ou partie (plus généralement le berger) ne sont pas installés à un endroit de manière permanente pour une certaine période de l'année. Leurs mouvements sont réguliers, cycliques, s'étendent souvent sur de grandes distances et dépendent de l'existence de pâturage et de points d'eaux. Leurs moyens d'existence sont issus largement de l'élevage. L'unité d'observation est un troupeau transhumant. Le questionnaire sera administré au premier responsable présent. On distingue :
 - **Transhumance interne au pays :** L'unité d'observation est le troupeau au niveau du point d'eau.
 - **Transhumance transfrontalière vers le Mali ou le Sénégal :** L'unité d'observation est le troupeau de retour au niveau du point de passage transfrontalier.

L'approche retenue pour le RGE repose sur la déclaration du répondant avec l'observation directe du troupeau par l'agent recenseur.

3. Activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du RGE

Le RGE a couvert toute l'étendue du territoire national et a été exécuté en trois grandes phases qui sont :

(i) Activités préparatoires du RGE :

Signature, en octobre 2021, d'une convention entre le Ministère de l'Economie et du Développement Durable et le Ministère de l'Elevage, pour la réalisation d'un Recensement Général de l'Elevage et ce conformément aux normes et standards internationaux en la matière :

- Élaboration d'un document du projet du RGE pour le plaidoyer avec l'assistance technique de la FAO ;
- Élaboration des documents techniques (méthodologie générale, méthodologie de la cartographie, supports et fiche de collecte, etc.) impliquant l'ensemble des parties prenantes avec l'appui de la FAO ;

- Conception et élaboration des programmes informatiques pour la collecte et le traitement de données ;
- Réalisation d'un découpage cartographique pour les différentes unités d'observation visant à fournir aux agents de collecte les documents techniques définissant clairement et sans ambiguïté la zone géographique qui leur est affectée lors du RGE avec le respect d'un découpage optimal du territoire national ;
- Réalisation du recensement pilote, qui est une simulation du Recensement général sur une échelle limitée mais présentant toutes les caractéristiques de la population cible du RGE, en mars 2023 au niveau de quatre Moughatas représentatifs présentant les différentes situations afin de tester les outils méthodologiques, l'adhésion des éleveurs, l'organisation et les difficultés de terrain ;
- Signature, en Mai 2024, du décret portant la création et le fonctionnement des organes du Recensement Général de l'Élevage qui prévoit :
 - Un Comité National d'Orientation du Recensement Général de l'Élevage (CNO-RGE) ;
 - Un Comité Technique du Recensement Général de l'Élevage (CT-RGE), présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'élevage ;
 - Un Bureau Central du Recensement Général de l'Élevage (BC-RGE), présidé par le Directeur Général de l'ANSADE ;
 - Un Comité Régional du Recensement Général de l'Élevage (CR-RGE) au niveau des régions du pays, présidé par les Walis ;
 - Un Bureau Régional du Recensement dans chaque wilaya, présidé par les Délégués régionaux de l'élevage ;
- **Organisation des ateliers de formation en cascade :**
 Le succès du Recensement Général de l'Élevage (RGE) repose en grande partie sur la qualité et la compétence du personnel de collecte. Ainsi, pour répondre aux exigences de cette opération complexe et garantir une collecte de données fiable, des ateliers de formation en cascade ont été organisés au profit du personnel d'encadrement technique et des formateurs :
 - **Organisation de plusieurs ateliers régionaux de formations au profit du personnel technique** du Ministère de l'élevage impliqué dans la mise en œuvre du RGE. Il s'agit des délégués régionaux de l'élevage, Inspecteurs Départementaux de l'Élevage et auxiliaire de santé ;
 - **Organisation d'un atelier de formation du personnel régional d'encadrement technique** : Il s'agit de la formation des adjoints des chefs des bureaux régionaux, des informaticiens, des responsables de terrain et des responsables administratifs en plus d'une partie des chefs d'équipes pour assurer la formation des agents recenseurs. Au terme de ces ateliers de formation, 15 chefs de bureaux régionaux, 15 chefs de bureaux régionaux adjoints (BRR_A) 15 statisticiens responsables de terrain, 17 responsables informatiques, 15 responsables administratifs et 150 formateurs ont été formés sur les différents aspects techniques (méthodologie, dispositif informatique et cartographique) ainsi que sur les aspects administratifs.

Tableau 01 : Personnel d'encadrement technique formé par Wilaya, RGE

Wilaya	Membres BRR (BRR, BRR-A, ITR, ITW et RAD)	Chefs équipes formateurs	Total
Hodh ECharghi	7	19	26
Hodh El Gharbi	5	14	19
Assaba	5	16	21
Gorgol	5	17	22
Brakna	5	15	20
Trarza	5	19	24
Adrar	5	5	10
Dakhlet Nouadhibou	5	4	9
Tagant	5	7	12
Guidimagha	5	13	18
Tirs Zemmour	5	6	11
Inchiri	5	2	7
Nouakchott Ouest	5	4	9
Nouakchott Nord	5	5	10
Nouakchott Sud	5	4	9
Total	77	150	227

- **Organisation, en Mai et Juin 2024 des ateliers régionaux de formation du personnel de collecte** : Il s'agit de recruter et de former localement l'ensemble du personnel de collecte à travers un agenda et contenu harmonisés (calendrier, supports de formation, test de sélection). Ainsi, l'équipe technique a élaboré des supports de formation en divers formats (audios, PowerPoint) avec des exercices d'application. Les ateliers de formation du personnel de collecte ont été assurés par le personnel d'encadrement régional formé par l'équipe technique avec l'appui et l'encadrement de l'équipe centrale. Ces ateliers ont été sanctionnés par un test de sélection harmonisé sur une plate-forme dédiée permettant de retenir le nombre d'agents recherchés.

Tableau 02 : Personnel de collecte formé et sélectionné au niveau local par Wilaya, RGE

Wilaya	Chefs d'équipes	Agents recenseurs	Ensemble
Hodh ECharghi	73	219	292
Hodh El Gharbi	39	117	156
Assaba	45	135	180
Gorgol	33	99	132
Brakna	37	111	148
Trarza	45	135	180
Adrar	12	36	48
Dakhlet Nouadhibou	6	18	24
Tagant	20	60	80
Guidimagha	24	72	96
Tirs Zemmour	6	18	24
Inchiri	6	18	24
Nouakchott Ouest	4	12	16
Nouakchott Nord	7	21	28
Nouakchott Sud	6	18	24
Total	363	1089	1452

(ii) Lancement de la première phase de dénombrement

Après avoir achevé les travaux préparatifs techniques du RGE tel que définis dans la méthodologie, il a été procédé au lancement officiel, en début Juin 2024, de la phase de collecte des données relatives au cheptel sédentaire et nomade présent au niveau du territoire national, pour une durée initialement prévue de 30 jours. Cet événement marquant, a été inauguré à Aleg par une cérémonie officielle présidée par son excellence Mr le Ministre de l'Élevage, renforçant ainsi l'importance de l'opération. Simultanément, dans chaque wilaya, les walis ont également procédé au lancement officiel, garantissant ainsi une synchronisation nationale de la collecte. Cette démarche coordonnée visait à assurer la simultanéité de l'opération sur tout le territoire national, favorisant une exécution harmonieuse et efficace.

Afin de couvrir l'ensemble des unités de dénombrement, une logistique importante a été mise en place. En effet, au total, 363 équipes ont été mobilisées au cours de cette première phase du RGE couvrant les ménages, points d'eau et exploitations péri-urbaines répartis entre 1 428 zones de recensement. Chaque équipe était composée d'au moins 3 agents recenseurs et d'un chef d'équipe, assurant à la fois la collecte des données et la supervision immédiate du travail sur le terrain.

La répartition des équipes par Wilaya a été réalisée à la lumière des données de la cartographie du RGE, en tenant compte de la densité des ménages éleveurs et des zones de transhumance.

Tableau 03 : Répartition des unités de dénombrement par wilaya

Wilaya	Nombre de ZR	Nombre d'équipes ménages	Nombre d'équipe points d'eau	Nombre d'équipe exploitations péri-urbaines
Hodh Charghi	253	42	30	1
Hodh El Gharbi	197	30	8	1
Assaba	218	33	11	1
Gorgol	163	27	5	1
Brakna	171	28	8	1
Trarza	122	20	24	1
Adrar	38	7	5	
Dakhlet Nouadhibou	15	2	3	1
Tagant	68	12	8	
Guidimagha	87	15	9	
Tiris Zemmour	14	3	3	
Inchiri	9	2	3	1
Nouakchott Ouest	8	3	0	1
Nouakchott Nord	32	6	0	1
Nouakchott Sud	33	5	0	1
TOTAL	1428	235	117	11

(iii) Méthodologie de collecte

La collecte de donnée du Recensement général de l'élevage a été entièrement numérique avec une logistique complète et adaptée aux besoins de l'opération. En effet, chaque équipe disposait d'un nombre complet de tablettes numériques, de convertisseurs pour recharger les appareils sur le terrain, d'un abonnement internet pour la transmission des données en temps réel.

- Chaque équipe est placée sous la supervision directe de l'inspecteur du Ministère de l'Élevage, qui joue un rôle clé dans la facilitation des opérations de terrain et la sensibilisation des communautés locales ;
- Au niveau de chaque Wilaya, on dispose d'une équipe technique, composée de statisticiens, d'informaticiens et de responsable administratif, assurant un suivi technique, un contrôle de la qualité des données collectées, vérification du respect rigoureux des concepts et de la méthodologie ;
- Au niveau central, l'équipe technique organise des réunions quotidiennes, exploite la synthèse des travaux de l'équipe de veille afin d'identifier tout problème rencontré (logistique, méthodologique, technique, informatique ou administratif) pour remonter l'information en temps réel. Cette équipe de veille est chargée de traquer les équipes et agents de collecte de façon quotidienne, identifier les irrégularités et d'apporter des assistances à distance ou à travers de mission de supervision de terrain.

- Chaque mission de supervision permettait d'évaluer non seulement l'avancement de la collecte, mais aussi de résoudre les problèmes rencontrés en temps réel.

Initialement prévue pour une durée de trente jours (30 jours), cette phase a connu un prolongement de quinze (15) jours au niveau de l'ensemble des Wilaya agro-pastorales. La prolongation de cette première phase a mobilisé environ 90 équipes avec 304 agents.

Tableau 04 : Résultats du dénombrement sédentaire par wilaya

Wilaya	Nombre de ZR	Nombre ménages urbains	Nombre exploitations péri-urbaines	Nombre ménages ruraux	Nombre points d'eau
Hodh Charghy	253	18149	-	61 412	360
Hodh El Gharby	197	8229	10	41 351	206
Assaba	218	13420	16	42 016	197
Gorgol	163	10246	43	36 543	76
Brakna	171	9835	40	33 564	513
Trarza	122	7532	313	29 759	580
Adrar	38	4486	44	4 120	164
Dakhlet Nouadhibou	15	2663	82	544	58
Tagant	68	4363	35	10 778	159
Guidimagha	87	6180	-	22 244	155
Tiris Zemmour	14	3303	73	263	56
Inchiri	9	1588	66	524	48
Nouakchott Ouest	8	2106	47	-	-
Nouakchott Nord	32	7527	91	-	-
Nouakchott Sud	33	8250	25	-	-
TOTAL	1 428	107 877	885	28 3118	2 572

(iv) Lancement de la deuxième phase de dénombrement : transhumants de retour

Après l'achèvement du dénombrement du cheptel sédentaire et transhumant présent au niveau du territoire national (Juillet - Août 2024) tel que défini dans la méthodologie du RGE, il était question de procéder au lancement de la deuxième phase du RGE relative au dénombrement du cheptel mobile transhumant, revenant sur le territoire national (Août - Septembre 2024) en provenance du Mali et du Sénégal.

Préparatifs techniques, logistiques et administratifs :

- Identification des points de passage transfrontaliers (formels et informels) ;
- Adaptation du programme de collecte ;
- Mobilisation de la logistique roulante ;
- Recrutement et formation des agents recenseurs ;

- Lancement de la collecte des données relatives au cheptel transhumant transfrontalier de retour du Mali et du Sénégal pour une durée de 30 jours (août - septembre).

Conformément à la méthodologie établie, le recensement des transhumants de retour a été effectué durant le début de la période hivernale, moment où ces derniers reviennent généralement en Mauritanie.

Ainsi, la frontière a été soigneusement cartographiée et divisée en segments appelés zones de passage transfrontalier. Chaque zone de passage a été attribuée à une équipe de collecte mobile, accompagnée par un auxiliaire vétérinaire de la zone et sous la supervision de l'inspecteur du Ministère de l'élevage. Les auxiliaires vétérinaires de la région, sont chargés d'orienter les équipes vers les couloirs de passage connues des transhumants, de sensibiliser les éleveurs et d'inciter les transhumants à faire de bonnes déclarations de leur cheptel.

La période de collecte des transhumants de retour a connu des perturbations liées aux conditions climatiques ce qui a conduit à une prolongation de 15 jours dans les départements concernés.

Au terme de cette période de collecte des transhumants de retour, aucun mouvement n'a été déclaré par les services de l'élevage au niveau de la Wilaya du Trarza.

Tableau 05 : Répartition du nombre de « troupeaux transhumants de retour » recensés par wilaya

Wilaya	Nombre de questionnaires	Nombre de troupeaux de bovins	Nombre de troupeaux de camelins	Nombre de troupeaux d'ovins	Nombre de troupeaux de caprins
Hodh charghy	5540	3542	1059	3896	2575
Hodh Gharby	2982	1025	19	2323	850
Assaba	1206	528	14	1083	875
Gorgol	759	235		637	423
Brakna	22	19	1	21	18
Guidimagha	1452	744	5	1104	811
Total	11961	6093	1098	9064	5552

4. Enquête poste censitaire

L'enquête post censitaire a été lancée le 27 septembre 2024 pour une durée prévue d'un mois de collecte continue. L'Enquête Post-Censitaire (EPC) consiste en un re-dénombrement des ménages pastoraux ruraux et des troupeaux transhumants recensés au niveau des points d'eau à partir d'un échantillon stratifié, tiré à deux degrés.

L'objectif principal de l'enquête post-censitaire est de déterminer, pour certaines variables clés, les écarts dans les valeurs déclarées lors du recensement du cheptel des ménages ruraux et transhumant recensé au niveau des points d'eau. De façon spécifique, l'enquête post-censitaire pour le recensement général de l'élevage vise

à évaluer la qualité des données recueillies lors du recensement en identifiant et corrigeant les erreurs possibles, telles que les omissions ou les doubles comptes :

- **La vérification de la couverture** : Identifier et estimer le niveau des sous-déclarations lors du recensement du cheptel ;
- **L'évaluation de la qualité des données** : Comparer les informations recueillies lors du recensement avec celles obtenues lors de l'enquête post-censitaire ;
- **Correction des erreurs** : Ajuster les résultats du recensement en fonction des données de l'enquête post-censitaire.

Méthodologie de collecte

Pour cette enquête, une méthode de collecte des données à distance a été adoptée. Ce choix s'explique par deux principaux facteurs :

- a) **La mobilité des troupeaux transhumants** : En raison de l'arrivée de l'hivernage, les troupeaux transhumants ne se trouvent plus aux points d'eau où ils avaient été recensés ;
- b) **Changements de la situation démographique en milieu rural** : Les localités rurales connaissent une augmentation temporaire de population avec le retour de certains ménages issus des zones urbaines pour les vacances.

Afin de garantir une représentativité suffisante malgré ces contraintes, des majorations d'échantillon ont été appliquées :

- +40 % pour la strate des ménages ruraux ;
- +100 % pour la strate des troupeaux transhumants.

Ces ajustements permettent de compenser les éventuelles difficultés liées à la joignabilité et la collaboration des répondants.

Tableau 06 : La taille de l'échantillon par typologie et par Wilaya

Wilaya	Nombre de ZR tirées	Nombre de ménages pastoraux ruraux tirés	Nombre de points d'eaux tirés	Nombre de troupeaux tirés
Hodh Charghy	12	1 072	12	126
Hodh Gharby	9	814	8	160
Assaba	7	677	8	110
Gorgol	5	469	6	234
Brakna	13	1 014	15	166
Trarza	15	1 623	21	148
Adrar	4	161	6	31
Tagant	6	387	6	70
Guidimagha	7	899	8	220
Total	78	7 116	90	1 265

L'enquête post-censitaire du Recensement Général de l'Élevage (RGE) a permis d'atteindre ses objectifs en fournissant des données détaillées et fiables sur les

ménages ruraux et les troupeaux transhumants. En dépit des contraintes inhérentes à la joignabilité et la collaboration des répondants (couverture du réseau téléphonique et disponibilité des répondants), les efforts déployés ont abouti à des résultats significatifs. L'EPC a permis de collecter les données auprès de **4 482 ménages ruraux** et **673 éleveurs de troupeaux transhumants**, témoignant ainsi d'une couverture représentative. Ces informations ont été stratifiées et réparties par wilaya, ce travail a permis de pallier les limites observées lors du recensement initial, en garantissant une représentativité des différentes catégories de ménages et d'éleveurs.

L'approche méthodologique a permis de générer des coefficients de correction précis, garantissant ainsi que les résultats finaux du recensement reflètent fidèlement la réalité observée sur le terrain.

5. Apurement et corrections éventuelles :

Les travaux d'apurement des données constituent une phase essentielle du processus de traitement des informations collectées lors du recensement. Cette étape, qui s'est déroulée du 20 octobre au 20 décembre 2024, a permis de garantir la qualité, la fiabilité et la cohérence des données issues des différentes sources, réparties en huit bases spécifiques. Ces bases couvrent une large gamme de sujets, allant de l'élevage intensif à l'élevage semi-intensif, des ménages ruraux aux troupeaux transhumants, en passant par les marchés à bétail. L'objectif global des travaux d'apurement était d'assurer que les données finales soient suffisamment robustes pour soutenir les analyses, les indicateurs statistiques et les décisions politiques.

L'objectif principal des travaux d'apurement était de détecter, corriger ou éliminer les erreurs et anomalies susceptibles d'impacter l'analyse finale des données. Ce processus a impliqué une série d'opérations méthodologiques rigoureuses afin d'atteindre ce but. Cette phase a permis d'identifier et de corriger les enregistrement double, les déclarations aberrantes et d'appliquer des tests de cohérences entre différentes variables et différentes sections.

Ces différentes étapes ont permis de nettoyer les données, d'améliorer leur qualité et de s'assurer que les informations utilisées pour les analyses et la production d'indicateurs soient aussi fiables et représentatives que possible. Grâce à ce processus, les données finales sont désormais prêtes à être utilisées pour des analyses statistiques et des évaluations fiables des conditions d'élevage et de la dynamique du cheptel national.

6. Principales conclusions et contraintes rencontrées

Principales conclusions :

L'opération de collecte des données du Recensement Général de l'Élevage (RGE) s'est déroulée dans un contexte complexe, marqué par des défis importants à savoir i) la campagne électorale présidentielle ii) l'arrivée précoce des premières pluies, iii) les coupures d'internet pendant plusieurs jours, iv) les difficultés logistiques et les contraintes liées à la sensibilisation. Toutefois, grâce à une méthodologie rigoureusement établie et une coordination efficace entre le bureau central et les bureaux régionaux, l'opération a atteint ses objectifs avec succès.

Les bureaux régionaux, en collaboration avec le bureau central, ont assuré un suivi constant des opérations sur le terrain. Cette supervision active a permis de répondre rapidement aux défis technique et logistique qui se sont présentés. Par ailleurs, la décision de prolonger la collecte, après analyse approfondie des données, a renforcé l'exhaustivité des résultats du recensement.

Malgré des aléas tels que la coupure d'Internet dans les derniers jours de la collecte, les mécanismes de contrôle et de suivi mis en place par le bureau central ont permis de maintenir une qualité de données conforme aux standards initiaux. Les ajustements méthodologiques et la capacité à adapter les opérations en fonction des conditions du terrain ont été déterminants pour la réussite du recensement.

En définitive, le Recensement Général de l'Élevage (RGE) a abouti à la création d'une base de données exhaustive et détaillée, offrant une photographie fidèle de l'état du cheptel en Mauritanie. Ce socle d'informations constitue un atout stratégique majeur pour les décideurs politiques et les acteurs du secteur de l'élevage, facilitant une planification ciblée et adaptée aux réalités locales. Grâce à ces données actualisées, il devient possible de mieux comprendre les dynamiques pastorales qui traversent l'ensemble du pays, en tenant compte des spécificités régionales et des défis liés à la transhumance.

Principaux problèmes rencontrés :

- **Période non favorable** : La collecte de données pour le Recensement Général de l'Élevage a coïncidé avec la campagne électorale présidentielle, un facteur qui a eu un impact considérable sur le déroulement de l'opération. Les ménages, préoccupés par les enjeux électoraux, ont été moins disponibles et moins enclins à participer au recensement. Cette situation a entravé les efforts de sensibilisation nécessaires pour expliquer l'importance de la collecte de données, rendant ainsi la collaboration des éleveurs plus difficile.
- **Faible sensibilisation des éleveurs** : La campagne de sensibilisation n'a pas atteint certaines zones où les éleveurs ont été réticents à faire de bonnes déclarations du fait du manque de compréhension, entraînant une faible collaboration, des sous-déclarations particulièrement en milieu rural et une confusion des agents du RGE avec le ciblage de TAAZOUR ;
- **Difficultés de mobilisation des véhicules de collecte dans les délais au niveau local** : Ainsi, des retards significatifs ont été observés au début de l'opération pour certaines wilayas. Une partie des véhicules mobilisés ne

répondait pas aux normes requises ce qui a entraîné des impacts négatifs sur le déroulement de la collecte de la première phase surtout ;

- **L'implication tardive des inspecteurs du ministère de l'Élevage** a également eu des répercussions significatives sur le déroulement de l'opération. Leur rôle était crucial pour sensibiliser et mobiliser les communautés locales, mais leur descente tardive sur le terrain a ralenti les efforts de sensibilisation, entravant ainsi la faible coopération des ménages et des éleveurs ;
- **Connectivité internet** : En plus de la couverture limitée d'internet au niveau de certaines zones, la coupure d'internet par les autorités survenue pendant plus de dix derniers jours de collecte, limitant ainsi les envoies, le suivi et le contrôle a constitué un obstacle majeur.

Annexes :

Annexe 01 : Calendrier de mise en œuvre

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
	Elaboration de la note de cadrage	Septembre-octobre 2021	ME
	Signature de la 1er convention ME ANSADE	oct.-21	ME/MEDD/ANSADE
I	Phase préparatoire		
1.2	Constitution des organes techniques chargé de l'élaboration de la méthodologie et du pilotage de la phase préparatoire	nov.-21	ANSADE/ME
	Elaboration des drafts d'outils méthodologiques (méthodologie générale et outils de collecte	Décembre 2022	Commission technique RGE
1.3	Projet d'appui technique TCP FAO	2022-2023	ME/FAO/ ANSADE
1.3.1	Mission d'assistance technique I FAO	Avril-mai 20222	FAO
1.3.2	Elaboration de la version provisoire de la méthodologie générale	Mai- juillet 2022	Commission technique RGE
1.3.3	Version provisoire des questionnaires	juil.-22	Commission technique RGE
1.3.4	Version provisoire des manuels d'instruction	Juin- juillet 2022	Commission technique RGE
1.3.5	Atelier national de concertation avec les utilisateurs	juin-22	Commission technique RGE/FAO
1.3.6	Elaboration du plan de tabulation, plan d'analyse, spécifications des contrôles de saisie et d'apurement	Juin- juillet 2022	Commission technique RGE
1.3.7	Ateliers régionaux de présentation de la méthodologie générale du RGE des outils de collecte	oct.-22	Commission technique RGE/Appui FAO
1.3.8	Traduction des questionnaires et manuels	Novembre – Décembre 2022	Commission technique RGE
1.3.9	Elaboration des programmes de saisie CAPI et contrôles après saisie	déc.-22	ANSADE/Département de l'informatique
1.3.10	Elaboration du document provisoire de la stratégie de communication et de son plan d'actions et outils	Novembre – Décembre 2022	Commission technique avec appui expert FAO
1.3.11	Elaboration de la note méthodologique de la cartographie du RGE	Janvier-Février 2023	Commission technique avec appui expert FAO
1.3.12	Elaboration du document de projet principal	Décembre 2022	Commission technique avec appui expert FAO
1.3.13	Document de Plaidoyer pour le financement du RGE	Décembre 2022	Commission technique avec appui expert FAO
1.4	Pré-recensement exploitations urbaines et périurbaines, points de passage transfrontaliers, recensement des exploitations modernes (ruminants et volailles), zones humides (eaux de surface)	Juin-23	ANSADE/ME
1.4.1	Elaboration des outils méthodologiques (fiches de collecte, manuel et méthodologie de collecte	juin-23	Commission technique du RGE
1.4.2	Elaboration du programme de collecte	juin-23	Service de la cartographie de l'ANSADE
1.4.3	Recrutement et formation du personnel de collecte des données	juin-23	ME/ANSADE
1.4.4	Collecte des données (déploiement des équipes)	juin-23	Commission technique du RGE
1.5	Elaboration et approbation des textes régissant le RGE	Janvier-février 2023	Commission technique avec appui expert FAO
1.5.1	Elaboration du projet de décret du RGE	Janvier-février 2024	Commission technique avec appui expert FAO

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
1.6	Mission d'assistance technique II FAO (Appui au volet cartographie)	févr.-23	FAO
1.6.1	Etat des lieux des données disponibles	févr.-23	Commission technique avec appui expert FAO
1.6.2	Consolidation et compilation des données cartographique	févr.-23	Commission technique avec appui expert FAO
1.6.3	Appui à la réalisation du pilote du RGE	févr.-23	Commission technique avec appui expert FAO
1.6.4	Appui à la finalisation de la méthodologie générale de la cartographie du RGE	févr.-23	Commission technique avec appui expert FAO
1.7	Recensement pilote		
1.7.1	Déploiement du plan de communication et de sensibilisation	mars-23	ME
1.7.2	Recrutement et formation des agents pour le recensement pilote	mars-23	ME/ANSADE
1.7.3	Collecte des données du RGE pilote	mars-23	Commission technique
1.7.4	Evaluation du RGE pilote et du plan de communication	avr.-23	Commission technique/Comité de pilotage du RGE
1.8	20. Finalisation de la méthodologie (questionnaires, manuels et programme CAPI, plateforme de gestion de données)	mai-23	
1.8.1	Actualisation de la méthodologie générale à lumière des résultats du RGE pilote	Aout-septembre 2023	Commission technique RGE avec appui expert FAO
1.8.2	Actualisation des questionnaires et du manuels d'instruction du personnel de collecte à lumière des résultats du RGE pilote	Aout-septembre 2023	Commission technique RGE avec appui expert FAO
1.8.3	Actualisation programme de collecte à lumière des modifications portées sur les éléments méthodologiques	Aout-septembre 2023	Commission technique RGE avec appui expert FAO
1.9	21. Finalisation de la stratégie du plaidoyer et du plan de communication et traduction	mai-23	
1.9.1	Actualisation du plan de communication à la lumière des résultats de l'opération du pilote du RGE	mai-23	Commission technique RGE avec appui expert FAO
1.9.2	Atelier de restitution de la stratégie du plaidoyer et du plan de communication	mai-23	Commission technique RGE avec appui expert FAO
1.10	Validation des documents techniques du RGE par le comité de pilotage du RGE		
1.10.1	Validation de la méthodologie générale du RGE par le comité de pilotage du RGE	Aout-septembre 2023	Comité de pilotage du RGE
1.10.2	Validation des éléments méthodologiques du RGE par le comité de pilotage du RGE	Aout-septembre 2023	Comité de pilotage du RGE
1.10.3	Validation de la stratégie du plaidoyer et du plan de communication du RGE par le comité de pilotage du RGE	avr.-23	Comité de pilotage du RGE
II	Phase II Collecte des données		
2.1	Finalisation des outils technique de collecte		
2.1.1	Finalisation des documents techniques (questionnaires, manuels) et traduction	avr.-24	ANSADE
2.1.2	Finalisation des modèles des actes administratifs (contrats, attestations, notes de services, badges, quitus, avis de recrutements etc.)	Avril mai 2024	ANSADE

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
2.1.3	Répartition de besoins du personnel (central, régional, terrain, formateurs, etc.) par wilaya	Avril mai 2024	ANSADE
2.1.4	Finalisation des dossiers cartographiques (ZR, secteur et axe)	Avril mai 2024	ANSADE
2.1.5	Elaboration des tableaux de qualité pour le suivi	Avril mai 2024	ANSADE
2.1.6	Elaboration des outils de formation (présentations, audios)	Avril mai 2024	ANSADE
2.2	Finalisation des applications informatiques		
2.2.1	CSPPro (Chef d'équipes, AR)	mars avril 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.2.2	Plateforme de recrutement (intégrer une confirmation pour le NNI et le téléphone, algorithme de l'état civil)	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.2.3	Plateforme gestion administrative (y compris un format pour les données nécessaires pour la BERID Cash)	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3	Préparation des tablettes au niveau central	avr.-24	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.1	Connexion Internet haut débit	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.2	Fourniture emballage (malle, etc.)	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.3	Mise à disposition d'autocollants	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.4	Personnalisation et Enrôlement des tablettes	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.5	Etiquetage des tablettes	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.6	Installation des applications spécifiques du recensement	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.7	Téléchargement des données (carte VTPK, liste des ménages, des points d'eau et autres unités d'observation) pour chefs d'équipes	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.8	Vérification des tablettes avec le check list	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.9	Répartition des tablettes par zone	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.3.10	Personnalisation et Enrôlement des tablettes pour la formation	Avril mai 2024	Département de l'informatique de l'ANSADE
2.4	Questions règlementaires et financière		
2.4.1	Décret RGE	mai-24	ME
2.4.2	Arrêté BCR_RGE	mai-24	ME
2.4.3	Décision BRR_RGE	mai-24	ME
2.4.4	Elaboration des notes de services BRR	mai-24	BCR
2.4.5	Mobilisation effective de financement	mai-24	BCR
2.5	Atelier de formation des formateurs	Avril mai 2024	ME
2.5.1	Préparation de la formation	mai-24	ME
2.5.2	Location des salles	avr.-24	ME
2.5.3	Finalisation des Supports de formation (questionnaires, manuels, fiches, présentations, audios etc.)	avr.-24	ANSADE
2.5.4	Travaux de formation	Avril mai 2024	ANSADE
2.5.5	Organisation d'un prétest global		

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
2.5.6	Préparation du pilote	mai-24	ME/ANSADE
2.5.7	Terrain prétest	mai-24	ME/ANSADE
2.5.8	Test de sélection	mai-24	ME/ANSADE
2.5.9	Adaptation des applications après le terrain prétest	mai-24	ANSADE
2.5.10	Affectation du personnel d'encadrement régional et des formateurs par wilaya	mai-24	ANSADE
2.6	Atelier de formation du personnel de la coordination Régionale (Delégués, Insp D-ME)	mai-24	ME
2.7	Sensibilisation et communication		
2.7.1	Elaboration des supports physiques de communication	Avril mai 2024	ME
2.7.2	Production des supports	Avril mai 2024	ME
2.7.3	Elaboration des supports audiovisuels de sensibilisation (sketches)	Avril mai 2024	ME
2.7.4	Elaboration des supports audiovisuels de sensibilisation (hymne, vidéo etc.)	Avril mai 2024	ME
2.8	Mise en place des Commissions et Bureaux Régionaux du Recensement		
2.8.1	Mise en place effective de la CRR	mai-24	BCR
2.8.2	Aménagement des locaux pour le BRR au niveau Délégations ME	Avril mai 2024	BCR
2.8.3	Affectation des véhicules BRR-A (fournie par ANSADE)	mai-24	BCR
2.8.4	Fonctionnement des BRR	mai-24	BCR
2.8.5	Fonctionnement des CRR	mai-24	BCR
2.9	Préparation logistique		
2.9.1	Identification des besoins en matériel de collecte	avr.-24	BCR
2.9.2	Acquisition du matériel et des équipements de terrain	Avril mai 2024	BCR
2.9.3	Répartition et emballage des documents pour la collecte	mai-24	BCR
2.9.4	Acheminement du matériel à l'intérieur (tablettes, questionnaires, manuels, sacs, supports de sensibilisation etc.)	mai-24	BCR
2.10	Formation du personnel de terrain		
2.10.1	Recrutement des agents recenseurs par wilaya (lancement, présélection, liste finale pour la formation	mai-24	BCR
2.10.2	Préparation de la formation		
2.10.3	Location des salles	mai-24	BRR
2.10.4	Supports de formation (questionnaires, manuels, fiches, présentations, audios etc.)	mai-24	BCR
2.10.5	Agenda	mai-24	BCR
2.10.6	Kits de formation	mai-24	BCR
2.10.7	Formation des AR	mai-24	BRR
2.10.8	Test de sélection	mai-24	BCR
2.10.9	Transports pour la collecte	avr.-24	BCR
2.10.10	Identification des besoins et spécification du marché de véhicules RGE	avr.-24	BCR/ME
2.10.11	Lancement du marché	avr.-24	ME
2.10.12	Elaboration des contrats des véhicules	mai-24	ME
2.11	Préparation du dénombrement		
2.11.1	Volet administratif		

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
2.11.2	Affectation	mai-24	BCR
2.11.3	Elaboration des contrats	mai-juin 2024	BCR
2.11.4	Elaboration des badges	mai-juin 2025	BCR
2.11.5	Désignation des points focaux au niveau central avec mauriposte	mai-juin 2026	BCR
2.11.6	Volet technique		
2.11.7	Mise à jour de l'application du chef d'équipe	mai-24	BCR
2.11.8	Synchronisation des tablettes	mai-24	BCR
2.11.9	Volet logistique		BCR
2.11.10	Répartition du matériel (tablettes, power bank, cartes SIM, etc.)	mai-24	BCR
2.11.11	Matériel de collecte (Bloc note, stylo, sac, sensibilisation etc.)	mai-24	BCR
2.11.12	Mobilisation effective des véhicules	mai-24	BCR
2.11.13	Abonnement internet 4G différents opérateurs	mai-24	BCR
2.11.14	Volet financier		
2.11.15	Préparation de la liste du personnel de terrain à payer suivant le canevas	mai-24	BCR
2.11.16	Transmission de la liste à la mauriposte	mai-juin 2022	BCR
2.11.17	Ouverture de compte pour le personnel	mai-juin 2023	BCR
2.11.18	Elaboration des états de paiement	mai-juin 2024	BCR
2.11.19	Paiement première tranche (Agents recenseurs)	mai-juin 2025	BCR
2.11.20	Volet sensibilisation		
2.11.21	Diffusion des supports audiovisuelles	mai-juin 2024	ME
2.11.22	Organisation des tables ronde et débats	juin-24	ME
2.11.23	Collecte de données		
2.11.24	Activités commémoratives		
2.11.25	Discours officiel du ministre	juin-24	ME
2.11.26	Discours des présidents des CRR	juin-24	ME
2.12	Intensification de la campagne médiatique	mai-juin 2024	
2.13	Lancement effectif de la 1ère phase du RGE dénombrement sédentaire		
2.13.1	Démarrage effectif du dénombrement du cheptel	Juin-juillet	BCR
2.13.2	Suivi et contrôle de la qualité de données	Juin-juillet	BCR
2.13.3	Missions de supervision (BCR, BRR, CRR)	Juin-juillet	BCR
2.13.4	Prolongement de la collecte des données de la 1ère phase du RGE	juil.-24	BCR
14	Centralisation des données		
14.1	Compilation des données (régional et central)	juin-24	BCR&BRR
15	Achèvement de la collecte des données de la 1er phase		
15.1	Récupération du matériel de collecte	juil.-24	BRR
15.2	Quitus de remise de matériel	juil.-24	BRR
15.3	Paiement de la dernière tranche	juil.-24	BCR
15.4	Copie directe des données depuis les tablettes et renvoie au serveur central après la collecte de la 1er phase	août-24	BCR
16	Préparatif de la deuxième phase du RGE	juil.-24	
16.1	Finalisation de la cartographie	juil.-24	BCR

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
16.2	Finalisation des modèles des actes administratifs (contrats, attestations, notes de services, badges, quitus, avis de recrutements etc.)	juil.-24	BCR
16.3	Identification du besoin en personnel de collecte et en logistique	juil.-24	BCR
16.4	Répartition de besoins du personnel (central, régional, terrain) par wilaya	juil.-24	BCR
16.5	Convention et signature d'avenat	juil.-24	ME/ANSADE
16.6	Elaboration des notes de services BZR RGE phase II	juil.-24	BCR
17	Formation du personnel de terrain		
17.1	Recrutement des agents recenseurs par wilaya (préselection, liste finale pour la formation	juil.-24	BCR
17.2	Préparation de la formation		
17.3	Supports de formation (questionnaires, manuels, fiches, présentations, audios etc.)	juil.-24	BCR
17.4	Formation des agents recenseurs et des chefs d'équipes	juil.-24	BCR
18	Transports pour la collecte	juil.-24	
18.1	Spécification du marché de véhicules RGE	juin-24	ANSADE/ME
18.2	Lancement du marché	juil.-24	ANSADE/ME
18.3	Elaboraion des contrats des véhicules	juil.-24	ANSADE/ME
19	Préparation du dénombrement		
19.1	Volet administratif		
19.2	Affectation	juil.-24	BCR
19.3	Elaboration des contrats	août-24	BCR
19.4	Volet technique		
19.5	Mise à jour de l'application du chef d'équipe	août-24	BCR
19.6	Synchronisation des tablettes	août-24	BCR
19.7	Volet logistique		
19.8	Répartition du matériel (tablettes, power bank, cartes SIM, etc.)	juil.-24	BCR
19.9	Matériel de collecte (Bloc note, stylo, sac, sensibilisation etc.)	août-24	BCR
19.10	Mobilisation effective des véhicules	août-24	BCR
19.11	Abonnement internet 4G différents opérateurs	août-24	BCR
19.12	Volet financier		
19.13	Préparation de la liste du personnel de terrain à payer suivant le caneva	août-24	BCR
19.14	Transmission de la liste à la mauriposte	août-24	BCR
19.15	Elaboration des états de paiement	août-24	BCR
19.16	Paiement première tranche (Agents recenseurs, chefs d'équipes et auxiliaire vétérinaire)	août-24	BCR
20	Collecte de données RGE phase II		
20.1	Lancement effectif de la collecte des données de la deuxième phase du RGE (Transhumants transfrontaliers de tretien	août-24	
20.2	Lancement des travaux de collecte des données	août-24	BCR
20.3	Suivi et contrôle de la qualité de données		BCR&BZR

N°	Désignation des activités	Période	Entité responsable
20.4	Prolongement de la collecte des données de la 2eme phase	sept.-24	BCR & Comité technique du RGE
20.5	Centralisation des données		
20.6	Compilation des données (régional et central)	Aout-septembre 2024	BCR
20.7	Achevement de la collecte des données de la 2eme phase du RGE		
20.8	Récupération du matériel de collecte	sept.-24	BZR
20.9	Quitus de remise de matériel	sept.-24	BZR
20.10	Paieement de la dernière tranche	sept.-24	BCR
3	Phase III Traitement, apurement et diffusion des données du RGE		
3.1	Enquete post-censitaire	sept.-24	
3.1.1	Elaboration de la méthodologie	sept.-24	BCR
3.1.2	Elaboration du plan d'échnatillonnage	sept.-24	BCR
3.1.3	Elaboration des outils méthodologiques	sept.-24	BCR
3.1.4	Elaboration du programme de collecte des données	sept.-24	BCR
3.1.5	Identification du besoin en personnel de collecte et en logistique	sept.-24	BCR
3.1.6	Préselection des AR	sept.-24	BCR
3.1.7	Formation du personnel de collecte	sept.-24	BCR
3.1.8	Collecte de données	Septembre-octobre 2024	BCR
3.1.9	Traitement et apurement des données de l'EPC	oct.-24	BCR
3.1.10	Analyse et élaboration des coeficient de correction et d'ajustement	Octobre-novembre 2024	BCR
3.2	Traitement et apurement des données du RGE	Octobre-novembre 2024	
3.2.1	Préparation des données brutes du RGE pour les travaux d'apurement et de traitement	oct.-24	BCR
3.2.2	Travaux de traitement et d'apurement des données du RGE	Octobre-novembre 2024	BCR
3.3	Diffusion des résultats du RGE I 2024	Décembre 2024	BCR

Annexe 02 : Résultats définitif, effectifs par wilayas

Répartition du cheptel national par wilaya <i>Stock 31 décembre 2024</i>							
Wilaya	Bovins	Camelins	Ovins	Caprins	Chevaux	Anes	Volaille
Hodh charghy	1 983 058	663 130	5 414 509	1 609 150	31 411	130 893	218 440
Hodh Gharby	1 088 528	167 756	1 855 183	753 489	13 675	66 827	106 746
Assaba	656 600	153 818	1 478 895	851 065	7 503	85 570	119 311
Gorgol	494 873	33 438	964 604	724 345	23 885	70 358	163 097
Brakna	390 990	127 763	1 445 383	1 116 228	21 947	77 261	163 180
Trarza	562 564	267 277	1 517 335	1 036 780	7 556	40 105	217 182
Adrar	97	92 700	41 915	126 644	4	6 871	16 200
Dakhlett Nouadibou	426	122 724	24 434	49 671	19	1 114	9 154
Tagant	53 963	182 610	343 723	392 072	794	20 925	30 192
Guidimagha	911 227	15 166	721 713	426 219	6 734	57 060	101 248
Tirs-ezemour	117	124 024	35 055	79 248	-	1 080	5 444
Inchiri	99	44 305	11 636	45 451	9	3 471	6 378
Nouakchott Ouest	364	725	8 055	8 584	149	130	133 485
Nouakchott Nord	3 835	4 887	24 971	32 002	20	816	1 153 386
Nouakchott Sud	627	954	28 048	24 861	21	515	446 554
Total	6 147 368	2 001 277	13 915 459	7 275 809	113 727	562 996	2 889 997

Tableau 03 : Répartition du cheptel par wilaya et par sexe

Répartition du cheptel national par espèce, sexe et par wilaya <i>Stock 31 décembre 2024</i>										
Espèce	Bovins		Camelins		Ovins		Caprins		Chevaux	Anes
Wilaya	Femelle	Male	Femelle	Male	Femelle	Male	Femelle	Male	Male & femelle	Male & femelle
Hodh charghy	1 666 550	316 508	530 514	132 616	4 274 067	1 140 442	1 322 134	287 016	31 411	130 893
Hodh Gharby	938 177	150 351	140 370	27 386	1 434 839	420 344	626 739	126 750	13 675	66 827
Assaba	560 254	96 346	122 408	31 410	1 184 127	294 768	705 998	145 067	7 503	85 570
Gorgol	430 933	63 940	29 375	4 063	808 101	156 503	613 724	110 621	23 885	70 358
Brakna	331 608	59 382	109 537	18 226	1 145 543	299 840	915 282	200 946	21 947	77 261
Trarza	484 896	77 668	221 857	45 420	1 113 427	403 908	783 515	253 265	7 556	40 105
Adrar	74	23	77 448	15 252	31 752	10 163	100 623	26 021	4	6 871
Dakhlett Nouadibou	221	205	101 310	21 414	16 828	7 606	41 022	8 649	19	1 114
Tagant	44 112	9 851	140 063	42 547	227 014	116 709	292 861	99 211	794	20 925
Guidimagha	780 618	130 609	12 894	2 272	595 799	125 914	354 985	71 234	6 734	57 060
Tirs-ezemour	40	77	94 282	29 742	24 074	10 981	59 295	19 953	-	1 080
Inchiri	84	15	35 838	8 467	8 878	2 758	34 793	10 658	9	3 471
Nouakchott Ouest	171	193	486	239	5 076	2 979	6 907	1 677	149	130
Nouakchott Nord	1 525	2 310	3 525	1 362	12 834	12 137	25 930	6 072	20	816
Nouakchott Sud	330	297	795	159	15 755	12 293	20 195	4 666	21	515
Total	5 239 593	907 775	1 620 702	380 575	10 898 114	3 017 345	5 904 003	1 371 806	113 727	562 996

Tableau 04 : Répartition du cheptel par Typologie (Stock 31/12/2024)

Typologie	Bovins	Camelins	Ovins	Caprins	Volaille
Ferme de l'élevage intensif des ruminants	3 190	204	4 149	2 838	1 017
Elevage intensif et semi intensif des ménages et exploitations urbaines	224 873	60 391	354 093	630 227	288 393
Elevage des ménages pastoraux ruraux	3 202 501	380 206	6 726 198	4 380 832	628 477
Elevage extensif -troupeau gardés et non gardés autour des points d'eau	1 751 101	1 513 774	4 194 276	1 720 343	
Elevage extensif -Troupeaux de retour de la transhumance transfrontalière	958 384	43 492	2 585 225	526 654	
Ferme de l'élevage intensif de la volaille					1 972 110
Marchés à bétail	7 319	3 210	51 518	14 915	
Total	6 147 368	2 001 277	13 915 459	7 275 809	2 889 997

Tableau 05 : Répartition du cheptel nation par Moughataa *Stock 31/12/2024 :*

Wilaya	Moughataa	Bovins	Camelins	Ovins	Caprins	Chevaux	Anes	Volaille
Hodh charghy	Amourj	294 011	7 472	810 877	171 714	6 033	21 606	30 648
Hodh charghy	Bassiknou	430 219	120 682	977 571	334 701	1 982	21 996	20 085
Hodh charghy	Djiguenni	468 712	25 713	1 012 740	210 226	10 063	24 070	31 022
Hodh charghy	Néma	123 900	29 610	475 260	194 184	2 023	11 112	33 060
Hodh charghy	Oualata	30 970	150 637	142 551	101 671	210	2 662	2 616
Hodh charghy	Timbedra	341 597	118 225	1 094 570	290 967	9 388	26 830	83 085
Hodh charghy	Nbeiket Lahwache	49 271	181 926	240 445	58 169	61	2 457	656
Hodh charghy	Adel Bagrou	244 378	28 865	660 495	247 518	1 651	20 160	17 268
Hodh charghy	Total	1 983 058	663 130	5 414 509	1 609 150	31 411	130 893	218 440
Hodh Gharby	Aioun	137 400	105 519	297 844	143 946	1 492	7 030	21 169
Hodh Gharby	Koubenni	358 670	17 216	737 423	199 586	8 634	23 107	29 633
Hodh Gharby	Tamchaket	60 046	34 398	193 432	140 589	1 319	11 531	12 495
Hodh Gharby	Tintane	391 969	10 380	309 280	135 908	1 396	12 254	27 796
Hodh Gharby	Touil	140 443	243	317 204	133 460	834	12 905	15 653
Hodh Gharby	Total	1 088 528	167 756	1 855 183	753 489	13 675	66 827	106 746
Assaba	Barkewol	73 102	22 435	336 516	281 169	4 526	28 672	36 924
Assaba	Boumdeid	20 202	50 703	74 261	34 605	43	2 462	2 311
Assaba	Guerou	40 964	7 918	36 334	69 912	282	6 336	14 705
Assaba	Kankossa (Kankoussa)	353 850	35 782	749 597	273 147	1 618	29 962	35 474
Assaba	Kiffa	168 482	36 980	282 187	192 232	1 034	18 138	29 897
Assaba	Total	656 600	153 818	1 478 895	851 065	7 503	85 570	119 311

Wilaya	Moughataa	Bovins	Camelins	Ovins	Caprins	Chevaux	Anes	Volaille
Gorgol	Kaédi	111 245	11 083	212 693	122 665	4 240	10 160	56 144
Gorgol	Maghama	151 120	1 331	319 206	125 670	4 858	12 808	25 971
Gorgol	Mbout	110 212	3 789	160 070	235 261	7 477	25 651	37 776
Gorgol	Monguel	45 177	3 354	129 847	150 961	4 215	16 056	25 342
Gorgol	Lexeibal	77 119	13 881	142 788	89 788	3 095	5 683	17 864
Gorgol	Total	494 873	33 438	964 604	724 345	23 885	70 358	163 097
Brakna	Aleg	110 528	49 394	488 446	240 722	2 744	16 179	29 553
Brakna	Bababé	41 915	3 005	161 220	113 620	3 944	10 078	19 625
Brakna	Boghé	70 394	5 946	164 324	156 218	5 261	7 712	48 988
Brakna	Magtae Lahjar (Magta)	54 858	52 332	211 791	290 474	2 546	18 085	20 748
Brakna	Mbagne	40 071	1 132	100 762	96 680	3 597	5 957	28 714
Brakna	Maal	73 224	15 954	318 840	218 514	3 855	19 250	15 552
Brakna	Total	390 990	127 763	1 445 383	1 116 228	21 947	77 261	163 180
Trarza	Boutilimit	66 553	118 855	428 927	225 256	694	14 789	6 590
Trarza	Keur Macene	73 264	12 952	106 215	181 079	341	2 976	19 399
Trarza	Méderdra	49 828	45 487	277 542	184 423	315	5 770	36 863
Trarza	Ouad Naga	18 860	55 374	152 490	122 372	43	2 172	3 523
Trarza	Rkiz	68 217	27 736	251 076	73 267	1 430	3 466	16 624
Trarza	Rosso	106 572	3 558	118 129	98 218	1 472	5 435	118 256
Trarza	Tekane	179 270	3 315	182 956	152 165	3 261	5 497	15 927
Trarza	Total	562 564	267 277	1 517 335	1 036 780	7 556	40 105	217 182
Adrar	Aoujeft	17	8 941	11 848	35 617	-	1 163	2 359
Adrar	Atar	50	49 632	16 890	56 587	1	2 387	10 286
Adrar	Chinguitti	20	12 163	5 397	22 940	3	2 097	441
Adrar	Ouadane	10	21 964	7 780	11 500	-	1 224	3 114
Adrar	Total	97	92 700	41 915	126 644	4	6 871	16 200
Dakhlett Nouadibou	Nouadhibou	351	28 757	15 207	16 043	12	265	8 200

Wilaya	Moughataa	Bovins	Camelins	Ovins	Caprins	Chevaux	Anes	Volaille
Dakhlett Nouadibou	Chami	75	93 967	9 227	33 628	7	849	954
Dakhlett Nouadibou	Total	426	122 724	24 434	49 671	19	1 114	9 154
Tagant	Moudjeria	33 631	17 225	99 392	175 978	643	8 135	15 339
Tagant	Tichit	2 968	76 712	32 995	33 092	3	1 599	555
Tagant	Tidjikja	17 364	88 673	211 336	183 002	148	11 191	14 298
Tagant	Total	53 963	182 610	343 723	392 072	794	20 925	30 192
Guidimagha	Ould Yenge	313 476	4 947	210 652	129 845	1 484	18 668	18 735
Guidimagha	Sélibaby	114 606	3 020	64 620	59 233	811	10 274	24 097
Guidimagha	Khabou (Ghabou)	332 814	2 191	340 660	165 733	2 503	19 755	43 156
Guidimagha	Wompou	150 331	5 008	105 781	71 408	1 936	8 363	15 260
Guidimagha	Total	911 227	15 166	721 713	426 219	6 734	57 060	101 248
Tirs- ezemour	Bir Moghreïn	3	36 680	11 502	30 131	-	189	107
Tirs- ezemour	Fdeirik	11	33 599	9 556	18 780	-	317	560
Tirs- ezemour	Zoueratt	103	53 745	13 997	30 337	-	574	4 777
Tirs- ezemour	Total	117	124 024	35 055	79 248	-	1 080	5 444
Inchiri	Akjoujt	10	21 611	7 004	26 075	4	1 590	4 741
Inchiri	Bennechab	89	22 694	4 632	19 376	5	1 881	1 637
Inchiri	Total	99	44 305	11 636	45 451	9	3 471	6 378
Nouakchott Ouest	Ksar	73	-	1 163	1 689	6	22	61 005
Nouakchott Ouest	Tevragh Zeina	121	725	2 889	4 709	128	47	35 388
Nouakchott Ouest	Sebkha	170	-	4 003	2 186	15	61	37 092
Nouakchott Ouest	Total	364	725	8 055	8 584	149	130	133 485
Nouakchott Nord	Teyaret	40	814	2 929	4 652	10	102	71 598

Wilaya	Moughataa	Bovins	Camelins	Ovins	Caprins	Chevaux	Anes	Volaille
Nouakchott Nord	Dar Nairn	144	1 262	14 603	9 888	5	298	320 505
Nouakchott Nord	Toujounine	3 651	2 811	7 439	17 462	5	416	761 283
Nouakchott Nord	Total	3 835	4 887	24 971	32 002	20	816	1 153 386
Nouakchott Sud	Elrnina	454	659	18 597	12 036	10	176	337 256
Nouakchott Sud	Arafat	48	2	4 194	4 561	6	115	3 784
Nouakchott Sud	Riyad	125	293	5 257	8 264	5	224	105 514
Nouakchott Sud	Total	627	954	28 048	24 861	21	515	446 554
Total Mauritanie stock 31/12/2024		6 147 368	2 001 277	13 915 459	7 275 809	113 727	562 996	2 889 997

Tableau 06 : Exécution RGE, budget ANSADE